



RAPPORT DE GESTION – PÉRIODES DE TROIS ET DE NEUF MOIS TERMINÉES LES 30 NOVEMBRE 2015 ET 2014

Introduction

Le présent rapport de gestion vise à donner au lecteur un aperçu des résultats financiers et de l'évolution de la situation financière d'Acasti Pharma Inc. (« Acasti » ou la « Société ») au 30 novembre 2015 et pour les périodes de trois et de neuf mois terminées à cette date. Le présent rapport de gestion explique les variations significatives dans les états du résultat global, les états de la situation financière et les tableaux des flux de trésorerie d'Acasti pour les périodes de trois et de neuf mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014. La Société a commencé ses activités après avoir obtenu une licence exclusive mondiale de sa société mère, Neptune Technologies & Bioressources Inc. (« Neptune ») en août 2008.

Dans le présent rapport de gestion, l'information financière pour les périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 novembre 2015 est basée sur les états financiers intermédiaires de la Société qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Conformément à son mandat, le comité d'audit du conseil d'administration de la Société examine le contenu du rapport de gestion et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Le conseil d'administration a approuvé le présent rapport de gestion le 12 janvier 2016. Les informations fournies dans ce rapport sont actuelles à cette date, sauf indication contraire. Notez qu'il n'y a pas eu de changements importants en ce qui concerne les « Obligations contractuelles, accords hors état de la situation financières et engagements », « Utilisation d'estimations et évaluation des incertitudes », « Méthodes comptables critiques », « Modifications comptables futures », « Instruments financiers » et « Facteurs de risque » à ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion annuel de 2015 de la Société déposé auprès des autorités réglementaires le 27 mai 2015. À ce titre, ils ne sont pas présentés ici. La Société publie ses résultats financiers en dollars canadiens. Tous les montants qui apparaissent dans le présent rapport de gestion sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des nombres d'actions et des montants par action et à moins d'indication contraire.

Des informations supplémentaires sur la Société se trouvent sur le site Web de SEDAR, à www.sedar.com, et sur le site Web de EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml, sous le nom d'Acasti Pharma Inc.

Le 31 mars 2011, après la présentation d'une demande d'inscription à la cote, les actions de catégorie A de la Société ont été inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX, sous le symbole « APO ». En janvier 2013, les actions de catégorie A de la Société ont été inscrites à la cote du système NASDAQ Capital Market, sous le symbole « ACST ».

Énoncés prospectifs

Les énoncés qui figurent dans le présent rapport de gestion qui ne portent pas sur des faits courants ou passés constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaine et de la législation en valeurs mobilières canadienne. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes connus et inconnus et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Acasti diffèrent sensiblement des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croit », « prévoit », « entend » ou « planifie » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent rapport de gestion seulement.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport de gestion sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la rubrique « Mise en garde concernant l'information prospective » qui figure dans la notice annuelle la plus récente d'Acasti, qui fait également partie du rapport annuel sur formulaire 20-F le plus récent d'Acasti et est disponible sur SEDAR, à www.sedar.com, sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml et dans la section Investisseurs du site Web d'Acasti, à www.acastipharma.com (la « notice annuelle »). Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport de gestion sont à jour à la date du présent rapport de gestion. Acasti ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf si la loi l'exige. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans les présentes comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits à l'occasion dans les documents publics d'Acasti déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS

La Société utilise des mesures financières ajustées, incluant le BAIIA ajusté (Bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements), pour évaluer sa performance d'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux IFRS sont issues directement des états financiers de la Société et sont présentées de manière uniforme d'une période à l'autre. La Société utilise ces mesures afin d'évaluer sa performance financière historique et future, ainsi que sa performance par rapport à ses concurrents. Ces mesures aident également la Société à planifier et à faire des projections pour les périodes futures ainsi qu'à prendre des décisions opérationnelles et stratégiques. La Société est d'avis qu'en rendant cette information disponible aux investisseurs, en plus des mesures conformes aux IFRS, elle permet à ceux-ci de voir ses résultats du point de vue de la direction, et ainsi de mieux comprendre sa performance financière passée et future.

La réglementation en matière de valeurs mobilières exige que les sociétés avertissent les lecteurs du fait que les résultats et d'autres mesures établis selon un autre référentiel que les IFRS n'ont pas de sens normalisé et qu'il est peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de manière isolée. La Société utilise le BAIIA ajusté pour mesurer sa performance d'une période à l'autre sans les variations découlant de certains ajustements qui pourraient éventuellement fausser l'analyse des tendances de sa performance d'exploitation et parce qu'elle estime que cette mesure fournit de l'information pertinente sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La méthode de calcul du BAIIA ajusté d'Acasti peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés.

Acasti calcule son BAIIA ajusté en ajoutant à la perte nette les charges financières, les amortissements et l'impôt sur le résultat et en soustrayant les produits financiers. Les produits financiers et charges financières incluent le profit (la perte) de change et la variation de la juste valeur des dérivés. Acasti exclut du calcul de son BAIIA ajusté l'incidence de certaines transactions non monétaires comptabilisées, comme la rémunération à base d'actions. La Société juge qu'il est utile d'exclure cet élément puisqu'il constitue une charge hors trésorerie. Le fait d'exclure cet élément ne veut pas dire qu'il est nécessairement non récurrent.

Un rapprochement de la perte nette au BAIIA ajusté est présenté plus loin dans ce document.

Aperçu de l'entreprise

La Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis offre à Acasti des conseils et recommandations concernant les prochaines étapes du développement clinique de CaPre^{MD}. Acasti intègre ces commentaires à son plan de développement afin d'être mieux aligné avec les avis actuels de la FDA sur CaPre^{MD} tout en assurant qu'elle est bien placée pour assurer une approbation réglementaire.

En collaboration avec plusieurs experts en développement pharmaceutique, Acasti entend poursuivre la voie réglementaire pour CaPre^{MD} en vertu de l'article 505(b)(2) de la Loi fédérale sur les aliments, les médicaments et les cosmétiques des États-Unis et mener une étude pivot comparative de biodisponibilité, comparant CaPre^{MD} à un médicament de prescription d'oméga-3 comme un moyen d'établir un pont scientifique entre les deux. Cela aidera à déterminer la faisabilité d'une voie réglementaire 505(b)(2), tout en optimisant également la conception de protocole d'un essai de Phase 3. La voie d'approbation de 505(b)(2) a été utilisée par de nombreuses autres entreprises et les experts d'Acasti en réglementation et en études cliniques croient qu'une telle stratégie est mieux pour CaPre^{MD}. Cela devrait permettre à Acasti d'optimiser l'avancement de CaPre^{MD} tout en profitant d'importantes données cliniques et non cliniques déjà disponibles d'un autre médicament d'ordonnance oméga-3 approuvé par la FDA. De plus, cela devrait réduire les coûts et rationaliser le programme global de développement de CaPre^{MD} requis pour appuyer une demande de drogue nouvelle (NDA). L'application 505(b)(2) permet également la demande d'homologation d'une approbation des entités chimiques nouvelles (ECN) lorsqu'une partie de la demande de données est dérivée des études non-effectuées par le demandeur.

La finalisation et la réalisation du plan global de développement d'Acasti et du programme définitif de la Phase 3 y compris les coûts et les échéanciers dépendent des commentaires et directives de la FDA. Acasti a reçu récemment une réponse encourageante de la FDA sur le programme de développement clinique de CaPre[®]. Avec cet appui, Acasti a soumis un amendement à la présente demande de drogue nouvelle de recherche (DNR) pour commencer une étude de biodisponibilité de transition tout en continuant à travailler en étroite collaboration avec la FDA afin de s'assurer que la société est alignée avec leur point de vue sur le développement clinique de CaPre[®].

L'essai clinique de Phase 3 sera mené aux États-Unis, avec potentiellement quelques sites d'essais cliniques Canadiens, dans une population de patients avec des taux très élevés de triglycérides (> 500 mg/dL). Cette étude constituerait la base essentielle d'une affirmation de l'efficacité de CaPre^{MD} dans la demande NDA pour une hypertriglycéridémie sévère. Acasti évalue également la possibilité de présenter à la FDA une évaluation spéciale du protocole (« SPA ») afin de créer la fondation de la conception prévue de son essai clinique de Phase 3. Un SPA est une déclaration de la FDA que la conception du protocole de l'essai de Phase 3 ainsi que les paramètres cliniques et les analyses statistiques sont acceptables pour appuyer l'approbation réglementaire. Une demande serait soumise pour le protocole au moins 90 jours avant le début prévu de l'essai clinique de Phase 3.

Onemia^{MD}

Durant la période de trois mois terminée le 30 novembre 2015, Acasti a poursuivi ses activités aux États-Unis visant son aliment médical Onemia^{MD} afin que les médecins commencent ou continuent à recommander l'Onemia^{MD} à leurs patients atteints de troubles cardiométaboliques diagnostiqués. Cependant, Acasti a déterminé que la pleine réalisation d'Onemia^{MD} comme aliment médical de premier plan nécessite des investissements additionnels importants en ventes et marketing. Les activités de ventes et marketing auraient comme désavantage de distraire les énergies et les ressources d'Acasti qui a comme focus actuel, le développement de CaPre^{MD}. Acasti s'attend à ce que les ventes d'Onemia^{MD} soient à des niveaux similaires des derniers trimestres tandis que la Société explorera des alternatives stratégiques comme la possibilité de licencier Onemia.

Comme annoncé précédemment, Acasti a décidé de trouver des alternatives stratégiques pour Onemia^{MD} et concentrer son énergie et ses ressources sur le développement de CaPre^{MD}. Acasti a conclu un accord de licence avec Neptune dans lequel Neptune doit engager dans les meilleurs efforts commerciaux pour commercialiser Onemia^{MD}. Acasti recevra une redevance de 17,5% sur les ventes nettes de Onemia^{MD} et Acasti croit qu'étant donné le leadership de Neptune dans les ventes et marketing dans le marché de l'huile de krill Neptune représente que le meilleur partenaire pour Onemia.

Propriété intellectuelle

Acasti a récemment obtenu une composition et des brevets d'utilisation au Japon, Taiwan et Mexique protégeant ainsi de précieux débouchés d'expansion. Les brevets sont valides jusqu'en 2030.

Autres faits nouveaux

Regroupement d'actions

Le 7 novembre 2014, Acasti a reçu un avis du service d'admissibilité en matière d'inscription du NASDAQ pour n'avoir pas maintenu un prix d'offre minimal fixé à 1,00 \$ US par action au cours de 30 jours ouvrables consécutifs. Cet avis n'a pas eu d'incidence immédiate sur l'inscription des actions d'Acasti au NASDAQ puisque la Société dispose de 180 jours civils pour être de nouveau conforme. Le 11 mai 2015, Acasti a reçu un avis du NASDAQ à l'effet qu'elle était admissible à un délai supplémentaire de 180 jours civils pour rétablir sa conformité. Pour être de nouveau conformes, les actions d'Acasti doivent présenter un cours de clôture de 1,00 \$ US ou plus par action pour un minimum de dix (10) jours ouvrables consécutifs.

Le 29 septembre 2015, la Société a annoncé qu'afin de se conformer de nouveau aux règles relatives au cours acheteur minimum du NASDAQ, elle regroupera ses actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation à raison d'une (1) action ordinaire postérieure à la consolidation pour chaque tranche de dix (10) actions ordinaires préalables à la consolidation, pourvu que chaque fraction d'action ordinaire résultant du regroupement soit arrondie à la hausse.

Conformément aux bulletins de la Bourse de croissance TSX et du NASDAQ, le regroupement a pris effet à l'ouverture des marchés le 15 octobre 2015 (la « **date de prise d'effet** ») et les actions ordinaires ont commencé à être négociées au NASDAQ Stock Market et à la Bourse de croissance TSX sur une base ajustée en fonction du regroupement à cette date et a donné lieu à 10 661 663 actions ordinaires émises et en circulation.

Le prix d'exercice en vigueur à la date de prise d'effet, dans le cas des options d'achat d'actions incitatives, des bons de souscription et des autres titres convertibles en actions ordinaires (les « **titres convertibles** »), était majoré proportionnellement en fonction du regroupement. Le nombre d'actions ordinaires assujetties à un droit d'achat aux termes de ces titres convertibles était diminué proportionnellement en fonction du regroupement, pourvu qu'aucune fraction d'action ordinaire ne soit émise ni autrement versée à cet égard à l'exercice de titres convertibles

Toutes les informations sur les actions pour les périodes actuelles et comparatives présentées dans le présent rapport de gestion ont été ajustées pour présenter l'effet du regroupement d'action qui a eu lieu le 15 octobre, 2015, tel que décrit ci-dessus.

Mode de présentation des états financiers

Au 30 novembre 2015, les actifs courants de 14 786 \$ de la Société incluaient la trésorerie et les placements à court terme de 14 100 \$ provenant essentiellement du produit net de l'offre publique et du placement privé visant des actions ordinaires et des bons de souscription, lesquels ont été conclus le 3 décembre 2013 et le 7 février 2014, respectivement. Les passifs de la Société au 30 novembre 2015 comprenaient essentiellement les montants à payer à des créiteurs de 1 593 \$, un montant à payer à la société mère de 33 \$ ainsi que les passifs dérivés au titre des bons de souscription de 271 \$, montant qui correspond à la juste valeur, au 30 novembre 2015, des bons de souscription émis à l'intention des participants à l'offre publique de la Société. Les passifs au titre des bons de souscription seront réglés en actions. La juste valeur des bons de souscription émis a été établie à 0,58 \$ le bon de souscription à la date d'émission et à 0,01 \$ le bon de souscription au 30 novembre 2015. La juste valeur des bons de souscription est réévaluée chaque date de clôture. Les variations de la juste valeur des bons de souscription sont comptabilisées dans les produits financiers ou les charges financières. Les bons de souscription constituent des passifs dérivés (les « passifs dérivés au titre des bons de souscription ») aux fins comptables étant donné que le prix d'exercice est libellé dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle de la Société.

La Société est exposée à un certain nombre de risques liés au développement fructueux de nouveaux produits et à leur commercialisation, à la réalisation de ses études cliniques et aux résultats de ces dernières, à l'atteinte des objectifs de développement prescrits par Neptune dans son contrat de licence et à la conclusion d'alliances stratégiques. La Société a

subi des pertes d'exploitation et a engagé des sorties de trésorerie considérables liées à l'exploitation depuis sa création. Jusqu'à maintenant, la Société a financé ses activités au moyen d'offres publiques et de placements privés visant des actions ordinaires, de fonds provenant de sa société mère, des produits tirés de l'exercice de bons de souscription, de droits et d'options ainsi que de crédits d'impôt à la recherche. Pour atteindre les objectifs aux termes de son plan d'affaires, la Société prévoit conclure des alliances stratégiques, mobiliser les capitaux nécessaires et réaliser des ventes. Il est prévu que les produits développés par la Société nécessiteront l'approbation de la FDA des États-Unis et d'organismes équivalents à l'étranger avant que leur vente ne soit permise. La capacité de la Société d'exercer des activités rentables dans l'avenir dépendra de bon nombre de facteurs qui échappent au contrôle de la Société.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

	Périodes de trois mois terminées les 30 novembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 novembre	
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Revenus provenant des ventes	5	29	17	92
BAlIA ajusté	(1 988)	(2 099)	(5 418)	(6 244)
(Perte nette) bénéfice net et résultat global	(2 191)	3 012	(4 398)	656
(Perte) bénéfice par action, de base et dilué(e)	(0,21)	0,28	(0,41)	0,06
Actif total	30 928	39 004	30 928	39 044
Fonds de roulement ¹⁾	13 161	18 896	13 161	18 896
Total des capitaux propres	29 032	35 382	29 032	35 382
Valeur comptable par action de catégorie A ²⁾	2,72	3,33	2,72	3,33

- 1) Le fonds de roulement est présenté à titre indicatif seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société utilisée surtout dans les milieux financiers. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Puisqu'il n'a pas de sens normalisé en vertu des IFRS, il peut donc ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés ouvertes.
- 2) La valeur comptable par action est présentée à titre indicatif seulement et s'obtient en divisant les capitaux propres par le nombre d'actions de catégorie A en circulation à la fin de la période. Puisqu'elle n'a pas de sens normalisé en vertu des IFRS, elle peut donc ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés ouvertes.

RAPPROCHEMENT DE LA (PERTE NETTE) BÉNÉFICE NET AU BAlIA AJUSTÉ

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois terminées les 30 novembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 novembre	
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
(Perte nette) bénéfice net	(2 191)	3 012	(4 398)	656
Ajouter (déduire)				
Charges financières	1	1	3	3
Produits financiers	(443)	(5 977)	(3 008)	(10 050)
Amortissement	601	584	1 784	1 751
Rémunération à base d'actions	44	281	201	1 396
BAlIA ajusté	(1 988)	(2 099)	(5 418)	(6 244)

Les produits financiers pour les périodes de trois et de neuf mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014 et comprennent des profits latents de 355 \$, 2 087 \$, 5 211 \$ et 9 527 \$ au titre de la variation de la juste valeur des passifs dérivés liés aux bons de souscription. Les passifs dérivés liés aux bons de souscription ont diminué en raison du recul du cours des actions de la Société, lequel a donné lieu à un profit porté aux résultats. Les produits financiers comprennent également un gain de change de 85 \$, 889 \$, 747 \$ et 449 \$ pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 novembre 2015, respectivement, principalement attribuables aux placements à court terme de la Société libellés en dollars américains, lesquels se chiffraient à 7 005 \$ au 30 novembre 2015.

La diminution de la charge de rémunération à base d'actions pour les périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 novembre 2015 est imputable aux attributions de 2012 dont les droits sont entièrement acquis.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

	30 novembre 2015	31 août 2015	31 mai 2015	28 février 2015
	\$	\$	\$	\$
Revenus provenant des ventes	5	7	5	178
BAIIA ajusté	(1 988)	(1 485)	(1 946)	(2 263)
Perte nette	(2 191)	(1 241)	(966)	(2 311)
Perte par action de base et dilué	(0,20)	(0,12)	(0,09)	(0,17)

	30 novembre 2014	31 août 2014	31 mai 2014	28 février 2014
	\$	\$	\$	\$
Revenus provenant des ventes	29	8	56	201
BAIIA ajusté	(2 099)	(2 449)	(1 695)	(977)
(Perte nette) bénéfice net	3 012	(3 712)	1 356	(2 553)
(Perte) bénéfice par action de base et dilué(e)	0,28	(0,35)	0,13	(0,24)

Les résultats nets du premier et troisième trimestre de l'exercice terminé le 28 février 2015 sont surtout attribuables au profit résultant de la variation de la juste valeur des passifs dérivés liés aux bons de souscription de 4 634 \$ et de 5 211 \$, respectivement. Au cours des deuxième et quatrième trimestres de l'exercice terminé le 28 février 2015, la variation de la juste valeur des passifs dérivés liés aux bons de souscription était une perte de 318 \$ et de 703 \$, respectivement.

ANALYSE DES VARIATIONS IMPORTANTES DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS TERMINÉES LES 30 NOVEMBRE 2015 ET 2014

Revenus

La Société a généré des revenus provenant des ventes de 5 \$ de la commercialisation de l'Onemia^{MD}, son aliment médical, pendant la période de trois mois terminée le 30 novembre 2015. Les revenus ont été tirés des ventes effectuées directement auprès de consommateurs américains. Acasti n'a qu'un nombre limité de distributeurs et de clients, de sorte que les revenus provenant des ventes peuvent varier considérablement d'une période à l'autre. La Société avait généré des revenus provenant des ventes de 29 \$ pour la période correspondante de 2014.

La Société a généré des revenus provenant des ventes de 17 \$ de la commercialisation de l'Onemia^{MD}, son aliment médical, pendant la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2015, une diminution de 75 \$ par rapport à 92 \$ de revenus générés durant la période correspondante de 2014.

Marge brute

La marge brute est égale aux revenus moins le coût des ventes. Le coût des ventes est constitué essentiellement des coûts engagés pour fabriquer les produits. Il comprend aussi les charges générales connexes, comme certains coûts liés au contrôle de la qualité et à l'assurance de la qualité, à la gestion des stocks, à la sous-traitance ainsi qu'à l'entretien et la mise en service.

La marge brute pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2015 s'est chiffrée à 3 \$, ou 53 %, ce qui se situe dans la fourchette cible de la Société de 40 % à 60 %. La Société avait réalisé une marge brute de 6 \$, ou 19 %, pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2014.

La marge brute pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2015 s'est chiffrée à 10 \$, ou 57 %, ce qui se situe dans la fourchette cible de la Société de 40 % à 60 %. La Société avait réalisé une marge brute de 39 \$, ou 42 %, pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2014.

Répartition des principaux postes des états du résultat net et du résultat global pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014

Charges de recherche et de développement	Périodes de trois mois terminées les 30 novembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 novembre	
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Salaires et avantages du personnel	233	122	657	378
Rémunération à base d'actions	13	57	41	218
Contrats	822	1 014	2 162	3 350
Charges réglementaires	106	-	422	78
Honoraires professionnels	207	360	491	489
Amortissement	15	-	30	-
Autres	30	212	114	330
Crédits d'impôt	(14)	(16)	(43)	(72)
TOTAL	1 412	1 749	3 874	4 771

Charges générales et administratives	Périodes de trois mois terminées les 30 novembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 novembre	
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Salaires et avantages du personnel	236	239	741	987
Rémunération à base d'actions	31	224	160	1 178
Honoraires professionnels	207	34	407	248
Amortissement	586	584	1 754	1 751
Vente et commercialisation	3	4	15	15
Relations avec les investisseurs	80	51	241	214
Loyer	27	25	79	75
Autres	54	60	141	190
TOTAL	1 224	1 221	3 538	4 658

BAlIA ajusté

Le BAlIA ajusté a augmenté de 111 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2015 pour s'établir à (1 988) \$, comparativement à (2 099) \$ pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2014, essentiellement en raison des diminutions des charges de recherche et de développement atténuée par les hausses des charges générales et administratives et avant la prise en considération de la rémunération à base d'actions et des amortissements.

Les charges de recherche et de développement ont enregistré une diminution de 309 \$ avant la prise en considération de la rémunération à base d'actions et des amortissements. Cette baisse s'explique essentiellement par les baisses de 153 \$ des honoraires professionnels, 192 \$ liées aux contrats relativement aux essais cliniques de la Société et 181 \$ des autres charges partiellement atténuée par les hausses des salaires et des charges du personnel de 111 \$ et des charges réglementaires de 106 \$.

Les charges générales et administratives ont enregistré une hausse de 195 \$ avant la prise en considération de la rémunération à base d'actions et des amortissements. Cette hausse s'explique principalement par les augmentations de 173 \$ des honoraires professionnels et de 29 \$ liée aux relations avec les investisseurs.

Le BAlIA ajusté a augmenté de 826 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2015 pour s'établir à (5 418) \$, comparativement à (6 244) pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2014, essentiellement en raison des

diminutions des charges de recherche et de développement et des charges générales et administratives avant la prise en considération de la rémunération à base d'actions et des amortissements.

Les charges de recherche et de développement ont enregistré une diminution de 749 \$ avant la prise en considération de la rémunération à base d'actions et des amortissements. Cette baisse s'explique essentiellement par les baisses de 1 188 \$ liées aux contrats relativement aux essais cliniques de la Société et 214 \$ des autres charges partiellement atténuée par les hausses des charges réglementaires de 344 \$ et des salaires et des charges du personnel de 278 \$.

Les charges générales et administratives ont enregistré une diminution de 105 \$ avant la prise en considération de la rémunération à base d'actions et des amortissements. Cette baisse s'explique principalement par les diminutions de 246 \$ des salaires et des charges du personnel et de 49 \$ au titre des autres frais partiellement atténuée par les hausses de 159 \$ des honoraires professionnels et de 27 \$ liée aux relations avec les investisseurs. .

(Perte nette) bénéfice net

La Société a réalisé une perte nette, pendant la période de trois mois terminée le 30 novembre 2015, de 2 191 \$, ou 0,21 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 3 012 \$, ou 0,28 \$ par action, pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2014. Ces résultats découlent essentiellement des facteurs susmentionnés dans les rubriques « Marge brute » et « BAIIA ajusté », de même que de la réduction de 4 856 \$ de la valeur des passifs dérivés au titre des bons de souscription, atténués par la diminution de la rémunération à base d'actions de 237 \$.

La Société a réalisé une perte nette, pendant la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2015, de 4 398 \$, ou 0,41 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 656 \$, ou 0,06 \$ par action, pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2014. Ces résultats découlent essentiellement des facteurs susmentionnés dans les rubriques « Marge brute » et « BAIIA ajusté », de même que de la réduction de 7 440 \$ de la valeur des passifs dérivés au titre des bons de souscription, atténués par la diminution de la rémunération à base d'actions de 1 195 \$.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Structure du capital social

Le capital social autorisé est composé d'un nombre illimité d'actions des catégories A, B, C, D et E sans valeur nominale. Les actions émises et entièrement libérées, les options sur actions, les unités d'actions avec restrictions et les bons de souscription s'établissent comme suit :

	30 novembre	28 février 2015
Actions de catégorie A avec droit de vote, participantes et sans valeur nominale	10 661 663	10 644 440
Options sur actions attribuées et en cours	500 063	429 625
Unités d'actions avec restrictions attribuées et en cours	1 125	18 398
Bons de souscription de série 8 pouvant être exercés à 1,50 \$ USD jusqu'au 3 décembre 2018	1 840 000	1 840 000
Bons de souscription de série 9 pouvant être exercés à 16,00 \$ jusqu'au 3 décembre 2018	161 654	161 654
Nombre total d'actions après dilution	13 164 505	13 094 117

Flux de trésorerie et situation financière pour les périodes de trois et de neuf mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014

Activités d'exploitation

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014, les activités d'exploitation de la Société ont engendré, respectivement, des baisses de 1 629 \$ et de 2 230 \$ des liquidités. La baisse des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2015 est essentiellement attribuable à la hausse de la perte nette après ajustements au titre des éléments hors trésorerie et de la variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement, tel qu'il est expliqué à la rubrique ci-devant portant sur le BAIIA ajusté.

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014, les activités d'exploitation de la Société ont engendré, respectivement, des baisses de 4 883 \$ et de \$4 575 des liquidités. La baisse des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2015 est essentiellement attribuable à la hausse de la perte nette après ajustements au titre des éléments hors trésorerie, tel qu'il est expliqué à la rubrique ci-dessus portant sur le BAIIA ajusté.

Activités d'investissement

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014, les activités d'investissement de la Société ont généré respectivement des hausses de 3 756 \$ et 4 074 \$ des liquidités. La hausse des liquidités générées par les activités d'investissement durant la période de trois mois terminée le 30 novembre 2015 est surtout attribuable à l'échéance de placements à court terme de 3 881 \$, contrebalancée par des acquisitions d'immobilisations corporelles de 79 \$, et d'immobilisations incorporelles de 46\$. La hausse des liquidités générées par les activités d'investissement pendant la période de trois mois terminée le 30 novembre 2014 était surtout attribuable à l'échéance de placements à court terme de 4 093 \$, contrebalancée par l'acquisition d'immobilisations incorporelles de 19 \$.

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014, les activités d'investissement de la Société ont généré respectivement des hausses de 8 240 \$ et 5 627 \$ des liquidités. La hausse des liquidités générées par les activités d'investissement durant la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2015 est surtout attribuable à l'échéance de placements à court terme de 10 965 \$, contrebalancée par des acquisitions de placements à court terme de 2 512 \$, d'immobilisations corporelles de 223 \$ et d'immobilisations incorporelles de 84 \$. La hausse des liquidités générées par les activités d'investissement pendant la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2014 était surtout attribuable à l'échéance de placements à court terme de 20 150 \$, contrebalancée par l'acquisition de placements à court terme de 14 478 \$.

Activités de financement

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014, les activités de financement de la Société ont généré une baisse des liquidités de 2 \$ et une hausse des liquidités de 47 \$, respectivement. La hausse des liquidités générées par les activités de financement pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2014 était principalement attribuable au produit de 50 \$ tiré de l'exercice de bons de souscription et d'options.

Dans l'ensemble, la trésorerie de la Société a augmenté de 2 140 \$ et de 1 895 \$, respectivement, pendant les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014. Au 30 novembre 2015, les liquidités, composées de la trésorerie et des placements à court terme, totalisaient 14 100 \$. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mode de présentation des états financiers » pour en savoir davantage sur la situation financière de la Société.

Jusqu'à maintenant, la Société a financé ses activités au moyen d'offres publiques et de placements privés visant des actions ordinaires, des fonds avancés par sa société mère, du produit tiré de l'exercice de bons de souscription, de droits et d'options, ainsi que de crédits d'impôt à la recherche. La rentabilité future de la Société repose sur des facteurs tels que le succès des essais cliniques, les approbations par les organismes de réglementation des produits développés par la Société, la capacité de la Société à commercialiser, vendre et distribuer ses produits avec succès de même que la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour y arriver. La Société est d'avis que sa trésorerie et ses placements à court terme disponibles et que ses produits d'intérêts et crédits d'impôt à la recherche prévus devraient suffire à financer ses activités et ses besoins en capital au cours des 12 mois à venir.

Situation financière

Le tableau ci-dessous explique en détail les variations importantes de l'état de la situation financière au 30 novembre 2015 comparativement au 28 février 2015 :

Postes	Augmentation (diminution)	Explications
Trésorerie	3 435	Se reporter au tableau des flux de trésorerie
Placements à court terme	(7 717)	Échéance de placements à court terme
Clients et autres débiteurs	(205)	Paiements reçus
Crédits d'impôt à recevoir	(241)	Paiements reçus
Stocks	(12)	Ventes de l'Onemia
Charges payées d'avance	(116)	Augmentation des charges
Immobilisations corporelles	244	Acquisition
Immobilisations incorporelles	(1 668)	Amortissement
Fournisseurs et autres créditeurs	509	Augmentation des charges
Montant à payer à la société mère	(506)	Paiements effectués
Passifs dérivés au titre des bons de souscription	(2 087)	Variation de la juste valeur

Transactions entre parties liées

Neptune a facturé à la Société certaines charges qu'elle a engagées pour cette dernière, comme suit :

(en milliers de dollars)

	Période de trois mois terminées le 30 novembre		Période de neuf mois terminées le 30 novembre	
	2015 \$	2014 \$	2015 \$	2014 \$
Frais d'administration	361	397	1 056	1 243
Frais de R&D, avant crédits d'impôt	195	264	942	547
TOTAL	556	661	1 998	1 790

Lorsque Neptune engage des charges supplémentaires précises pour le compte de la Société, elle lui facture celles-ci directement. Les charges concernant plus d'une entité du groupe de Neptune sont facturées selon une répartition des charges engagées par Neptune qui est proportionnelle au pourcentage estimé des services ou des avantages reçus par chacune des entités. Ces charges ne comprennent pas toutes les charges engagées par Neptune pour le compte de la Société puisque Neptune ne répartit pas, notamment, certains frais de bureau communs et ne perçoit pas d'intérêts sur ses créances. De plus, ces charges ne représentent pas nécessairement les charges que la Société devrait autrement engager si elle ne recevait pas ces services et avantages au moyen du partage des ressources de Neptune.

Un montant à payer à la société mère n'a pas de date d'échéance précise aux fins de paiement ou de remboursement et ne porte pas intérêt.

Le personnel de direction clé de la Société comprend les membres du conseil d'administration et certains dirigeants. Ils contrôlent 2 % des actions avec droit de vote de la Société. Il y a lieu de se reporter à la note 8 afférente aux états financiers pour obtenir des informations concernant la rémunération du personnel de direction clé.

ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT ET ENCAISSE AFFECTÉE

Le 7 janvier 2016, Neptune a annoncé qu'elle avait conclu un accord d'achat d'actions avec 4501268 Canada Inc. Dans le cadre de cette transaction, la Société a engagé un montant de 2 millions de dollars pour garantir partiellement ladite transaction. Par conséquent, le montant correspondant est considéré comme l'encaisse affectée, jusqu'à leur libération par le prêteur ou réduit par Neptune.

De plus, le 7 Janvier, 2016, la Société a conclu un accord non-exclusif de licence initiale de trois ans avec la société mère, Neptune, pour la distribution du produit Onemia^{MD} dans le domaine des médicaments en vente libre et les aliments médicaux. En contrepartie, Neptune paiera un taux de redevance de 17,5% sur les ventes nettes.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a déposé des attestations, signées par le chef de la direction et par le chef de la direction financière, portant notamment sur la conception des contrôles et des procédures de communication de l'information et sur la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Au cours du trimestre terminé le 30 novembre, il n'y a eu aucun changement du contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur ce contrôle.

Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires et à jour sur la Société et sa société mère, Neptune Technologies & Bioressources Inc., sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à www.sedar.com, et sur le site Web de EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml.

Au 12 janvier 2016, le nombre d'actions de catégorie A émises par la Société et en circulation totalise 10 661 663. Il y a également 500 063 options sur actions, 1 125 unités d'actions avec restrictions et 18 561 654 bons de souscription de série 8 et 9 en cours.